

**BORDEREAU DE VERSEMENT AUX
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
DU DOUBS**

Intitulé du service versant :

Préfecture du Doubs

Direction de la réglementation et des collectivités territoriales

Bureau de la réglementation, des élections et des enquêtes publiques

N° de versement : 2199 W

Métrage : 4,20 mètres linéaires

Date du versement :

4 mars 2014

Exemplaire destiné au service versant

X

Exemplaire destiné aux Archives

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
	Sommaire du bordereau de versement			
1-12	Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).	1986-2010		
13-16	Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) de Besançon.	1963-1999		
17-24	Plans de déplacements urbains (PDU).	1997-2001		
25-33	Éoliennes du Crêt Monnot.	2006-2010		
34-42	Plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) de la Loue.	2006-2011		

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
1-12	Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Les zones de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU) sont instituées par la loi n° 83-8 du 8 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les collectivités territoriales et l'État (articles 70-72). Elles deviendront zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) par la loi n° 93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages (article 6). Il s'agit essentiellement de dossiers portant création de ZPPAUP. Typologie documentaire générale : dossier technique soumis à enquête publique contenant plans de zonage, règlement et rapports de présentation (avec notamment des études historiques et architecturales), arrêté d'ouverture d'enquête publique, avis à insérer dans la presse, récépissés d'affichage, registres d'enquête, rapports et conclusions du commissaire enquêteur, délibérations des conseils municipaux, avis des services de l'État, avis et procès-verbal de réunion du collège régional du patrimoine et des sites (CRPS, collège qui devient commission dans le courant de l'année 1997), arrêté du préfet de région qui porte création de la ZPPAUP (après 2001 il s'agit d'un simple accord du préfet avec projet d'arrêté à prendre par le maire de la commune), correspondance, notes.	1986-2010		
1	Abbans-Dessus	2006-2010		
2	Audincourt et Valentigney	1986-1989		
3	Buffard (2006, 2009-2010)	2006-2010		
4	Clerval (1989, 1992-1995) Dossier incomplet, pas d'avis du CRPS ni d'arrêté préfectoral d'autorisation de création.	1989-1995		
5	Maîche (1987, 1989, 1994-1997)	1987-1997		
6-8	Montbéliard	1987-2010		
6	Création.	1987-1989		
7	Révision de la zone du quartier de la cité jardin de la Citadelle (1993, 1996-2001).	1993-2001		
8	Modification du centre-ville.	2009-2010		

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
9-10	Montfaucon	1987-2010		
9	Création d'une ZPPAU (avec modification du POS).	1987-1990		
10	Création d'une ZPPAUP.	2006-2010		
11	Rougemont Pas d'arrêté préfectoral d'autorisation de création.	1988-1992		
12	Vuillafans Simple projet. Il n'y a pas de dossier d'enquête publique ni d'arrêté préfectoral d'autorisation de création.	1989-1991		
13-16	Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) de Besançon La création et la délimitation de secteurs sauvegardés dans les villes, ainsi que l'élaboration de plans de sauvegarde et de mise en valeur (PMSV) chargés de protéger ces secteurs, sont rendus possible par la loi n° 62-903 du 4 août 1962, dite loi Malraux, et son décret d'application n° 63-691 du 16 juillet 1963. Ces instruments réglementaires offrent la possibilité de protéger les vieux quartiers et leurs monuments historiques et permettent la restauration immobilière de ces quartiers. Dans ces secteurs sauvegardés, un PSMV, de nature semblable au plan d'occupation des sols (POS), est établi, qui fixe les principes d'organisation urbaine susceptibles de garantir la mise en valeur de la ville et des règles juridiques strictes destinées à protéger le patrimoine architectural existant, sans pour autant interdire toute édification de bâtiments nouveaux, ni empêcher les expressions d'architecture moderne.	1963-1999		
13-15	Secteur sauvegardé du quartier Battant et du quai Vauban.	1963-1992		
13	Création, délimitation et étude du quartier : arrêté interministériel portant création du secteur sauvegardé (arrêté du 31 décembre 1964), convention et avenant pour l'établissement d'un secteur sauvegardé, rapports, notes, étude de restauration immobilière, analyse de l'état du secteur, inventaire du domaine bâti, étude du potentiel archéologique, cartes, correspondance.	1963-1971		

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
14-15	Plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé.	1976-1992		
14	Élaboration et publication : instructions, arrêtés préfectoraux, comptes rendus de réunions, délibérations du conseil municipal, dossier technique avec plans, règlement et rapport de présentation, rapports et avis des services de l'État, avis de la commission nationale des secteurs sauvegardés, rapport final d'enquête publique, correspondance.	1976-1991		
15	Approbation : décret ministériel d'approbation (décret du 31 janvier 1992), dossier technique avec plans, règlement et rapport de présentation, notes correspondance.	1990-1992		
16	Secteur sauvegardé du centre ancien. – Création, délimitation et étude : arrêté ministériel portant création et délimitation (arrêté du 1 ^{er} décembre 1994), comptes rendus de réunions, contrats, marchés et avenants passés avec un architecte urbaniste, cartes, délibérations du conseil municipal, rapports, coupures de presse, correspondance.	1992-1999		
17-24	Plans de déplacements urbains (PDU).	1997-2001		
17	Affaires générales. - État de situation et d'avancement dans le département : instructions, rapports de la DDE, correspondance.	1998-2000		
18-24	Dossiers individuels. – Instructions, documentation, arrêtés préfectoraux, rapports et notes, projets, avis des services de l'État, délibérations des conseils municipaux et des conseils communautaires, enquêtes publiques (dossiers techniques soumis à enquête, rapports et avis de la commission d'enquête, registres d'enquête, avis d'enquête, arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête, certificats d'affichage), correspondance.			
18	PDU de Besançon.	1997-2001		
19-21	PDU des Transports du Grand Besançon.	1997-2001		
19	Élaboration.	1997-2000		
20-21	Enquête publique.	2000-2001		
	20 Registres d'enquête			
	21 Autres pièces			

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
22-24	PDU de l'agglomération de Montbéliard	1997-2001		
22	Élaboration et approbation.	1997-2001		
23-24	Enquête publique.	2000		
23	Registres d'enquête			
24	Autres pièces			
25-33	Éoliennes du Crêt Monniot	2006-2010		
	Il s'agit d'un projet de délivrance de permis de construire en vue de l'implantation, par la société EOLE-RES, d'un parc éolien sur le territoire des communes d'Ouhans, de Saint-Gorgon-Main, d'Aubonne et d'Arc-Sous-Cicon.			
25-30	Enquête publique	2006		
25-26	Dossier soumis à enquête			
25	Dossier de demande de permis de construire.			
26	Rapport de présentation, étude d'impact, volet paysager, notice d'incidence.			
27	Registres d'enquête, rapport, conclusions et avis de la commission d'enquête.			
28-29	Réclamations adressées à la commission d'enquête.			
28	Courriers de particuliers ou d'associations.			
29	Rapports de l'association de protection des sommets du Haut Doubs et de la société EOLE-RES.			
30	Autres pièces.			
31-32	Suivi de l'affaire : comptes rendus de réunions, rapports de services de l'État, rapports de la société EOLE-RES, pétitions, documentation, correspondance.	2007-2008		
31	2007			
32	2008			
33	Contentieux.	2007-2010		

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
34-42	Plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) de la Loue. Le PPRI de la Loue concerne uniquement le département du Doubs, depuis sa source à Ouhans jusqu'à Arc-et-Senans.	2006-2011		
34-41	Création	2006-2010		
34	Concertation préalable à enquête publique. – Rapports, compte rendu de réunion, délibérations de conseils municipaux et d'EPCI, correspondance.	2006-2007		
35-39	Enquête publique.	2007		
35	Dossier administratif. – Décision du tribunal administratif désignant les membres de la commission d'enquête, arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête, avis d'enquête à insérer dans la presse, récépissés de dépôt d'arrêté, certificats d'affichage, rapports, notes et correspondance.			
36	Dossier technique soumis à enquête.			
37	Registres d'enquête			
38	Correspondance et documents remis à la commission d'enquête.			
39	Rapports et conclusions de la commission d'enquête.			
40	Approbation. – Arrêté préfectoral d'approbation, dossier technique approuvé, récépissés de dépôt d'arrêté, certificats d'affichage, notes et correspondance.	2008		
41	Contentieux avec la commune d'Arc-et-Senans. – Décisions du tribunal administratif de Besançon, requêtes, mémoires, rapports et correspondance.	2008-2010		
42	Modification sur le territoire de la commune d'Arc-et-Senans. – Enquête publique et approbation : arrêtés préfectoraux, délibérations du conseil municipal, décision du tribunal administratif désignant le commissaire enquêteur, dossier soumis à enquête publique, avis d'enquête à insérer dans la presse, récépissés de dépôt d'arrêté, certificats d'affichage, registre d'enquête, rapports et conclusions du commissaire enquêteur, dossier technique approuvé, rapports, notes et correspondance.	2010-2011		

Le chef du service versant :

Reçu les documents ci-dessus mentionnés

Besançon, le 4 mars 2014

La Directrice des Archives départementales du Doubs

Nathalie VIDAL